

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Octobre

## IL N'A PAS OUBLIÉ

Le prince de Bismarck a prouvé par sa réponse à l'empereur Guillaume qu'il n'a pas oublié la manière quelque peu cavalière, dont il a été relevé de ses fonctions de grand-chancelier.

Cette réponse, en effet, sous une correction de langage irréprochable et sous une politesse froide, cache certaines allusions que le souverain aura sans doute comprises car elles visent d'une façon évidente sa conduite à l'égard du solitaire de Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck n'a ni oublié ni pardonné. Voilà ce qui se lit sous chaque mot de sa lettre à Guillaume. Et cependant les feuilles de Berlin continuent à affirmer que la réconciliation entre le vieux chancelier et l'empereur est chose faite. Si ces journaux n'osent plus déclarer, comme ils le faisaient il y a quelques jours, que M. de Bismarck ne tardera pas, sinon à reprendre ostensiblement la direction des affaires, du moins ils prétendent qu'il deviendra le conseiller de Guillaume et l'inspirateur de sa politique.

Eh bien, non, il n'en sera pas ainsi, car cette prétendue réconciliation n'existe que dans le lourd cerveau des écrivains allemands.

Guillaume n'a nulle envie de rappeler auprès de lui l'homme qu'il a renvoyé comme on ne renvoie pas un laquais, car ce serait se donner un démenti à lui-même et faire supposer qu'il se sent incapable de lutter contre les difficultés de l'heure présente et surtout de tenir tête au socialisme qui devient de plus en plus menaçant en Allemagne et qui avait trouvé en M. de Bismarck un adversaire aussi ardent qu'irréconciliable.

Quelques écrivains d'Outre-Rhin, exagérant l'importance de ce prétendu rapprochement vont jusqu'à dire qu'il peut avoir pour conséquence de contrebalancer l'effet de

l'accord intervenu entre la France et la Russie.

Cette assertion optimiste est tout simplement ridicule.

Comment ce rapprochement pourrait-il produire ce résultat ?

Est-ce que le retour de l'ex-grand-chancelier aux affaires, si tant est qu'il fut possible, empêcherait la France et la Russie de s'entendre entre elles et même de conclure une alliance ?

Evidemment non ; car cette alliance est basée sur une communauté d'intérêts et sur des sympathies réciproques.

Quant à prétendre que M. de Bismarck pourrait donner une force nouvelle à la triple alliance, c'est encore une illusion, une chimère. Le ressort de la triple alliance s'est visiblement affaibli dans ces derniers temps ; les deux alliées de l'Allemagne sont fatiguées du rôle que leur puissante amie leur fait jouer, rôle aussi ingrat qu'onéreux, car il les accule à une banqueroute inévitable et ce n'est pas M. de Bismarck qui pourrait arrêter le courant de désaffection qui pousse le peuple italien et la nation austro-hongroise à se séparer de l'Allemagne. Donc, la rentrée en scène de l'ex-chancelier ne saurait modifier en rien la situation politique. Mais cette rentrée n'aura pas lieu, car l'empereur Guillaume ne la désire pas. Il est trop autoritaire pour s'adjoindre un homme dont le caractère est non moins despotique que le sien et qui ne saurait se résoudre à occuper le second rang.

La réponse du prince de Bismarck à l'empereur allemand prouve bien qu'il n'a plus aucune chance de remonter sur le pinacle, car sous son refus d'accepter l'hospitalité qui lui a été offerte par Guillaume percent la rage et la menace : « Ses occupations habituelles et la nature nerveuse de sa maladie » l'obligent, dit-il à continuer à demeurer dans les lieux où il a toujours vécu.

En repoussant ainsi les dons du César germain, l'ex-chancelier a donné facilement à entendre qu'il n'a vu dans l'offre qui lui

était faite qu'un acte de froide courtoisie à l'égard du malade et non une avance à l'homme politique. C'est pourquoi il a répondu par un refus.

« Ses occupations journalières l'obligent à demeurer à Varzin » où à Friedrichsruhe. Or, ces occupations, quelles sont-elles ? sinon de faire de l'opposition au gouvernement et de critiquer la politique de Guillaume.

Donc, nous le répétons, M. de Bismarck n'a ni oublié ni pardonné. Après comme avant la lettre de Guillaume, il débâtera contre le gouvernement qui s'est privé de ses services.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### LA RETRAITE DU GÉNÉRAL MATHÉLIN

LES PRÉPARATIFS DE L'ITALIE

On parle beaucoup dans les cercles militaires de la retraite du général Mathélin, commandant en chef du 15<sup>e</sup> corps. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir, avec plusieurs personnalités éminentes, de ce départ inopiné, les raisons de santé invoquées ne paraissant qu'un prétexte.

Selon les uns, le général Mathélin aurait été blessé de ne pas être nommé inspecteur de l'armée du Sud-Est à la place du général baron Berge, dont il avait été le collaborateur assidu dans l'organisation de la défense des Alpes. Or c'est le général Voisin, qui commandait à Orléans qui vient commander le gouvernement de Lyon, et c'est le général Ferron qui est nommé inspecteur de l'armée du Sud-Est (13<sup>e</sup> 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> corps).

Selon les autres, le général Mathélin n'aurait pas consenti à assumer plus longtemps la responsabilité du commandement du 15<sup>e</sup> corps sans l'adoption de certaines mesures qu'on aurait refusé de prendre en haut lieu. D'autre part, il se serait étonné de voir placer à la tête du 14<sup>e</sup> corps un artiller, et à la tête de l'armée des Alpes un sapeur, alors que, dans la guerre de montagne, ce sont les fantassins, par les alpins et les régiments régionaux, qui doivent jouer le principal rôle.

Voilà ce que l'on dit et ce que nous répétons sous toutes réserves. Ce qu'il y a de certain, c'est

mativé, qu'un cousin de sa mère, M. Morel (Antoine) était décédé à la Nouvelle-Orléans, laissant une fortune de deux millions de francs environ.

Un héritage de deux millions de francs qui vous tombe du ciel du jour au lendemain, au moment où l'on y pense le moins, voilà certes un de ces rêves comme en font quelquefois les pauvres diables, mais, il est juste de le dire, qui se réalisent bien rarement.

Cependant, au lieu de réjouir nos amis, cette nouvelle ne laissa pas de les attrister. Cela peut paraître étrange, mais cela est. Néanmoins, comme il est inutile de laisser perdre un héritage, Pierre Kervigan fit un petit voyage à Saint-Sime, accompagné de sa femme, et là M<sup>me</sup> Plancy, après les compliments d'usage, leur remit les papiers nécessaires pour aller retirer de la Banque de France, où elle était déposée la somme importante qui leur revenait.

Quand nous les retrouvons en 1874, leur train n'a pas été sensiblement modifié, en apparence du moins par cette fortune subite. Mais en réalité, elle a apporté un changement considérable dans leur vie ; changement excellent du reste.

Le grand malheur des célébrités naissantes, en littérature, en peinture, c'est la nécessité du travail pressé. Il faut vivre. Pierre s'était aperçu des devoirs qui lui incombaient de la suite de son mariage, et il avait voulu, par une production nombreuse, répondre aux besoins de la vie.

Devenu riche, il se donna le luxe d'être purement et simplement un artiste.

Pénétrons dans l'hôtel que Pierre a acheté. Ce soir-là, plusieurs équipages s'arrêtaient devant le

que le général Mathélin est toujours vigoureux et qu'il se retire volontairement.

Il est regrettable qu'un pareil incident se produise justement au moment où, de l'autre côté des Alpes, les Italiens se livrent à des manœuvres singulières, au moment où, de Vintimille à Suse, on concentre de l'artillerie de montagne et de grands approvisionnements ; où le Ministre de la guerre italien garde sous les drapeaux, à la surprise de tous, la dernière classe, libérable depuis plusieurs jours ; au moment enfin où la Croix-Rouge reçoit l'ordre de préparer des trains sanitaires et donne des instructions à son personnel pour se rendre, à un signal donné, dans les hôpitaux territoriaux.

Il se passe évidemment quelque chose d'insolite dans l'armée italienne. Nos adversaires se concentrent et se préparent. Dans quel but ? Faut-il s'attendre à quelque surprise diplomatique ou militaire ?

Dans tous les cas, il est mille fois regrettable, nous le répétons, de voir le général Berge et le général Mathélin quitter l'armée des Alpes à un instant qui est peut-être critique.

## LES FÊTES FRANCO-RUSSES

A Toulon

Le maire de Toulon a fait afficher aujourd'hui une proclamation invitant la population à conserver une attitude calme et réservée pendant le séjour des marins russes, et à ne se livrer à aucune manifestation bruyante sur le passage des personnages officiels. Le maire ajoute que la population a intérêt à faire elle-même la police.

Mme Jauréguiberry, veuve de l'amiral, est arrivée à Toulon ; elle assistera au lancement du cuirassé qui porte le nom de son regretté mari.

### Composition de l'escadre

D'après le *Messenger du Gouvernement*, l'escadre russe de la Méditerranée se compose de trois vaisseaux cuirassés : *Empereur-Nicolas 1<sup>er</sup>*, croiseur de second rang ; le *Pamiat-Azora* et la canonnière *Tourez*. Les croiseurs *Amiral-Nachide* et *Rynda*, qui se rendent dans l'océan Pacifique, se sont associés temporairement à cette escadre en vue de la visite à Toulon.

### Souscription nationale

Le conseil municipal de Toulon, pour compléter les fêtes franco-russes sans la participation de l'Etat, a décidé d'ouvrir une souscrip-

tion à l'avenue de la Reine-Hortense où demeureront les deux jeunes gens. Ils donnaient un bal où devaient paraître les sommités de l'art, de la fortune et de l'aristocratie.

— Comment me trouves-tu ? demanda Gertrude à son mari pendant que les deux femmes de chambre l'habillaient devant la glace.

C'était un bal costumé. Elle avait un déguisement à la mode : la longue tunique de la Fellah avec le voile de mousseline qui couvre le front, le bas du visage et ne laisse voir que les yeux. Lui portait un costume d'Irlandais de la basse classe, mais dont l'étoffe était de riche cachemire.

— Je te trouve toujours adorable, dit-il.

— Flatteur !  
Les femmes de chambre avaient terminé leur service. Elles se retirèrent. Les deux époux restèrent seuls.

— Moi, te flatter, ma bien-aimée Gertrude. Est-ce que je ne te dois pas le plus grand bonheur qu'un homme puisse recevoir d'une femme, c'est-à-dire le bonheur calme et fier, sans remords comme sans trouble.

Elle soupira.

— N'importe, reprit-elle. Nous n'avons pas besoin de cet héritage qui nous est venu subitement. Je savais bien que tu m'aimais. Et tu étais bien sûr de mon amour... aussi.

— Mortimer est-il venu, demanda Pierre.

— Oui, il a emmené Jean au bois de Boulogne. Quoique tu fusses absent, je l'ai gardé à dîner, comme d'habitude.

— A propos, et deux personnes ce soir et pour lesquelles M. Mortimer m'a demandé des in-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 42

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

I

LE BAL COSTUMÉ

Un homme de génie, dont je m'honore d'être l'ami, a fait de nos jours une admirable invention. Je parle de Léon Vidal, celui qui a découvert la photographie en couleurs. Grâce à lui, la France sera remplie avant peu par les chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne. Il n'y aura pas de paysan, quelque pauvre qu'il soit, qui ne trouvera le moyen d'avoir chez lui les tableaux des maîtres.

Tout le monde a donc vu la reproduction que Léon Vidal a faite d'une toile qui obtint un immense succès au Salon de 1874. Je veux parler de *l'Intérieur de famille*. Signé : Pierre Kervigan.

Par une belle journée du mois de mai de cette année 1874, la foule s'épandait à travers les immenses salles du Palais de l'Industrie, pour voir ce que le talent des peintres français avait créé depuis douze mois.

Avec la *Traité des Vaches*, de Félix de Vuil-

lery, et les *Dernières cartouches*, de Neuville, *l'Intérieur de famille* était parmi les œuvres les plus remarquées.

Rien de plus frais, de plus charmant en effet, que ce tableau. Ce qui prouve une fois de plus que, dans les œuvres comme celles-là, le sentiment est tout, c'était l'extrême simplicité du sujet. Trois personnages seulement : le père, la mère et l'enfant.

Est-il besoin de dire les noms de ce père, de cette mère et de cet enfant.

Pierre Kervigan ayant à faire le tableau d'une famille heureuse ne pouvait mieux choisir que la sienne. Il y avait déjà un peu plus de quatre ans qu'il était marié. Un petit garçon était venu qu'on avait nommé Jean en souvenir du frère aîné.

Le commencement de leur mariage avait été troublé par cette tempête de l'invasion suivie de cette tempête de la Commune.

Pendant la guerre, le peintre avait fait comme Henri Regnault, comme Emile Pinard, comme Ernest Guiraud, comme tous ces prix de Rome qui, ayant le droit de rester tranquillement chez eux à se chauffer, avaient préféré remplir leur devoir jusqu'au bout.

Puis, la paix signée, il était parti pour Arcachon s'installer dans une villa au bord de la mer. Ce fut là que, en septembre 1871, une lettre vint apprendre à Gertrude une curieuse nouvelle.

M<sup>me</sup> Plancy, notaire à Saint-Sime-l'Abbaye, (Côte-d'Or) ayant demandé à la jeune femme si elle n'était pas la seule et unique héritière du marquis et de la marquise de Clurance, décédés à Beaumont-du-Périgord (Dordogne) les 10 et 11 juin 1860, lui avait annoncé, sur sa réponse affir-



tion nationale et inviter toutes les communes à lui envoyer leurs subventions.

**A Fourmies**

Le 15 octobre, auront lieu, à Fourmies, les fêtes franco-russes. Le programme des fêtes nous annonce que l'hymne russe sera exécuté par les enfants des écoles et les deux sociétés musicales.

Des drapeaux russes seront distribués à toutes les sociétés.

**Le Maréchal de Mac-Mahon**

Le *Gaulois* confirme que le maréchal de Mac-Mahon est assez sérieusement souffrant, il a eu, cette année, plusieurs crises et est atteint, en ce moment, d'une rechute qui n'est pas sans gravité.

Paris, 9 octobre.

L'état du maréchal de Mac-Mahon empire.

**A propos du général de Cools**

M. Bazille, député de la Vienne, vient d'écrire au général Loizillon, ministre de la guerre, pour l'informer que, dès la rentrée de la Chambre, il demanderait à l'interpeller au sujet de l'opinion manifestée par le général de Cools, sur les officiers de réserve. Nous avons dit que le texte de l'allocution du général de Cools était atténué et que ce qui en a été publié est une version orale, exacte seulement quant au sens. Mieux renseignés, nous pouvons dire que le texte publié a été sténographié par un officier présent, et qu'il est exact mot pour mot. Il a été détaché de l'allocution prononcée sur le terrain par le général de Cools. La sténographie manuscrite du texte intégral n'est pas détruite.

Le général de Cools qui se trouve actuellement dans l'Indre-et-Loire, a reçu du général Loizillon une lettre dans laquelle le ministre de la guerre lui demande des explications précises sur le langage qu'il a tenu à l'issue des manœuvres des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps d'armée.

**La Suède et la Triplice**

Le *Dagbladet* vient de publier un article dans lequel il annonce comme certaine l'entrée de la Suède dans la ligue allemande. Dans le cas où l'Allemagne serait attaquée par la Russie, l'armée suédoise envahirait la Finlande.

Le journal norvégien déclare que cette circonstance doit pousser les Norvégiens à réclamer non seulement une représentation consulaire distincte de celle de l'autre pays, mais une représentation diplomatique, attendu qu'ils sont pleins de sympathie pour la France, sans aucune antipathie contre la Russie et sans le moindre intérêt dans les différends des autres puissances européennes.

**« Guerre à la France »**

Une brochure sensationnelle vient de paraître à Gènes sous ce titre : *Guerre à la France*. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la brochure est dirigée contre l'agitation francophile. L'auteur, après avoir établi que les événements d'Aigues-Mortes sont la conséquence de la grande lutte sociale qui se produit dans le monde entier, se demande si l'Italie est francophile et répond : « Les démonstrations du mois d'août ont été voulues et provoquées. Les journaux gouvernementaux racontaient sans cesse des détails horribles sur l'assassinat des femmes et des enfants à Aigues-Mortes. Or, il est démontré, actuellement,

qu'il n'y avait ni femmes ni enfants italiens dans cette ville. Cesont là les moyens par lesquels on a excité la foule à pousser des cris de haine et de vengeance contre la France. »

Il ajoute, après quelques digressions : « Une partie notable du peuple italien, et plus spécialement les démocrates, conservent leurs anciennes sympathies pour la France, ce pays qui a donné au monde la Révolution de 1789. »

L'auteur fait ressortir l'inanité des accusations qui ont trait à des événements récents à l'occupation de la Tunisie, à la rupture du traité de commerce, aux prétendus outrages dont les pèlerins français se seraient rendus coupables à Rome.

Revenant ensuite sur le passé, l'auteur italien expose que Mentana était un attentat fratricide qui a été accueilli par la France libérale par un cri d'indignation. Quant à Aspromonte, c'est la balle d'un soldat italien qui a frappé Garibaldi. Enfin, il faut se rappeler que c'est l'Allemagne qui a arrêté la marche des armées victorieuses après Magenta et Solferino.

Et comme conclusion, ces lignes : « Si dans une guerre future, la triple alliance était victorieuse, ce serait l'établissement de l'hégémonie germanique en Europe. Quant à l'Italie, elle n'en aurait pas moins ruiné ses finances et sa situation économique pour longtemps. »

**L'Affaire Quinquerez-Segonzac**

Saint-Louis (Sénégal), 8 octobre.

L'Affaire Segonzac vient demain devant le conseil de guerre. Les avocats ont l'intention de plaider l'incompétence du conseil de guerre, par la raison que le territoire sur lequel est mort M. Quinquerez n'était ni français ni pays de protectorat lorsque ces officiers se trouvaient en mission dans cette contrée. On dit que M. Dediery, le principal témoin, serait devenu fou et ne pourrait déposer.

**Le Krach italien**

Il est désormais prouvé, assure-t-on dans certains cercles compétents, que l'armée et la marine ne peuvent pas être tenues sur le pied actuel avec les seules dépenses prévues aux budgets respectifs. Les ministres de la guerre et de la marine, à la réouverture du Parlement, demanderont un supplément de crédits pour les dépenses extraordinaires. Le ministre de la guerre en demandera pour activer la fabrication des nouveaux fusils et compléter les remontes qui font défaut à l'artillerie ; le ministre de la marine pour accélérer les constructions navales sur le chantier, et compléter l'armement du personnel de la flotte jugé insuffisant.

**La crise minière**

Liévin, 8 octobre.

Mme Paul Minck, venue aujourd'hui pour la première fois à Liévin, a fait une conférence à l'Alcazar. La salle, qui peut contenir 2,500 personnes, était comble. La réunion était présidée par Mme Lamendin.

Mme Paule Minck, après une discussion sur la question économique, a exposé ses théories collectives : la mine aux mineurs, la terre aux paysans.

On a fait une ovation à la conférencière, à laquelle on a offert plusieurs bouquets. La séance

fares.

— Oui, eh bien ?

— Eh bien ! mon cher, cet homme me stupéfie. Je l'ai connu naguère toujours triste et morose, maintenant il n'est plus le même. Il rejunit positivement. On dirait qu'il s'est passé quelque chose d'étonnant dans sa vie.

— Pourquoi ?

— Mon cher, il ne se fait pas un pareil changement chez un homme pour rien.

— Bah ! l'amour ! avait répondu l'autre.

Que ce fût ou non l'amour, on ne pouvait nier que M. Mortimer ne fût « très-changé » pour nous servir de l'expression employée par le négociant de New-York. Et cependant sa vie était plus au grand jour que jamais. Il ne quittait presque pas ses amis les Kervigan.

Quand il ne se promenait pas avec le jeune père, il faisait visite à Gertrude, à moins cependant qu'il n'accompagnât le petit Jean aux Tuileries ou aux Champs Elysées.

— Bonjour, cher ami ! s'écria Pierre, quand il vit entrer l'Américain dans le boudoir de sa femme.

— Bonjour... ou plutôt bonsoir, répliqua Mortimer. Votre santé est bonne, ma chère enfant ? continua-t-il en embrassant la jeune femme sur le front.

Il se tut un instant, un peu gêné, puis :

— Vous rappelez-vous que je vous dois une discrétion, dit-il.

— J'avoue que j'avais oublié, répliqua Gertrude en souriant.

— Heureusement que j'ai de la mémoire pour deux. Je vous apporte ce petit souvenir pour pa-

a été levée après le vote d'un ordre du jour de fétrissure au gouvernement.

Charleroi, 8 octobre.

On a de vives appréhensions pour demain. La surexcitation est grande. On s'attend à des désordres. La garde civique sera sur pied demain matin à 4 heures.

On dit qu'une maison, à Marchiennes, a sauté à la suite d'un coup de dynamite. Rien n'est venu confirmer ce bruit.

Tous les charbonnages de la région seront gardés militairement lundi matin, pour empêcher les atteintes à la liberté du travail. La garde civique et la police garderont les charbonnages situés sur le territoire de la ville. Le bourgmestre a publié une proclamation dans laquelle il promet une protection efficace aux ouvriers qui voudront travailler.

Lens, 8 octobre.

Le chômage est complet dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, sauf à Vendine-les-Béthune, où les mineurs sont au travail, excepté les jeunes gens au-dessous de 18 ans. La nuit dernière il n'y a pas eu de patrouilles. Les grévistes ont, vers minuit, à Haisnes, dépendant de la concession de Lens, brisé les fenêtres de la maison occupée par un mineur qui a repris le travail de sa propre initiative. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Lens, 9 octobre.

Les grévistes Victor Salin, Léon Lkeureux et Joseph Limange viennent d'être arrêtés pour avoir brisé, à Haisnes une maison occupée par Victor Colman, mineur, qui a repris le travail. La gendarmerie a arrêté également, à Wingles, le fils Cartigny, pour entraves à la liberté du travail.

M. Jaurès, député, est attendu ce soir ici. Il arrivera, dit-on, avec MM. Viviani et Sembat, députés.

M. Camille Pelletan, député, vient de téléphoner à M. Baudin, pour lui annoncer son arrivée à Lens lundi dans la journée.

La journée s'est passée sans incident dans les concessions de Vendin, Ferfay, Marles, Bruay et Nœux. Trois grévistes, nommés Géant, Lefebvre et Buns, ont été arrêtés dans l'après-midi à Nœux-les-Mines, pour bris de clôture, sur mandat d'amener du parquet de Béthune.

**Singulière histoire**

Saint-Etienne, 8 octobre.

Hier, vers midi, un individu, ayant la mise d'un mineur endimanché, qui rôdait depuis quelques instants autour d'un commissionnaire établi place de l'Hôtel-de-Ville, s'adressa subitement à lui et lui dit : « Gardez-moi ce panier, je viendrai le prendre dans quelques heures ; mais surtout ne le montrez à personne. » Puis, tirant de sa poche une pièce de monnaie, il la remit au commissionnaire ; en même temps laissant tomber des liasses de billets de banque et de nombreuses pièces d'or, il les ramassa et disparut.

Le commissionnaire, déjà intrigué par les allures de cet individu, ne le voyant pas revenir à quatre heures, porta le panier au bureau de police. Le commissaire constata que le panier contenait 150 cartouches de dynamite. Il prit le signalement du dépositaire et lança immédiatement des agents à sa recherche.

Les agents de la sûreté l'ont arrêté dans la soirée ; pris de boisson, il était assis sur le

yer ma dette : j'ai tenu à ce que vous l'eussiez le soir même de votre bal.

En parlant ainsi, M. Mortimer déposa un écriin sur la cheminée du boudoir.

— Encore une folie, dit Pierre, croyant que c'était un bracelet comme M. Mortimer en avait souvent offert à sa femme.

Il ouvrit l'écriin, mais ce n'était pas un bracelet qu'il contenait, c'était une merveilleuse rivière de diamants dont chaque pierre étincelait aux lumières. Gertrude et Pierre jetèrent un cri d'admiration. C'était un présent royal. Il eût été impossible de pousser plus loin la générosité.

— Cela vous plaît-il ? ma chère enfant, demanda M. Mortimer à Gertrude.

— Non, c'est trop beau, répondit la jeune femme en serrant affectueusement les mains de leur ami. Vraiment vous n'êtes pas raisonnable, vous nous gâtez trop. Comme vous êtes bon !

— Je vous dois du retour, mes chers amis. Depuis mon arrivée à Paris, je ne savais qui aimer. Grâce à vous, j'ai trouvé, je ne dirai pas seulement des amis, mais encore une famille. Vous ne savez pas combien j'étais triste et malheureux d'être seul au monde, vous avez été bons. Un homme de mon âge, ce n'est jamais bien gai pour des jeunes gens tels que vous ; vous m'avez recueilli, j'ose dire que vous m'avez aimé. Vous voyez donc qu'à bien compter, c'est moi qui vous doit des remerciements.

Pierre se sentit touché par la façon dont cet homme froid, et qu'on eût cru peu susceptible de sensibilité, avait prononcé ces quelques paroles. A son tour, il serra les deux mains de Mortimer.

trottoir de la rue des Jardins, étalant devant lui une quantité de pièces de vingt francs et de billets de banque avec lesquels il jouait. Amené au bureau de police, il a été trouvé porteur d'une cartouche de dynamite semblable à celles trouvées dans le panier confié à la garde du commissionnaire.

Cet individu, ne pouvant pas donner des renseignements sur son identité et la provenance de son argent, a été enfermé. On croit que c'est un anarchiste étranger. Il a menacé de se pendre dans sa cellule.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Instruction publique**

Par décision de M. le recteur, Mlle Lafon, admise au concours d'admission à l'école normale d'institutrices de Cahors (liste supplémentaire n° 1), a été nommée élève-maîtresse dans ledit établissement.

— Mlle Albert Galouye est nommée professeur de lettres à l'école primaire supérieure de Montcuq, en remplacement de Mme Larroque, appelée à Foix.

— M. Rascol, professeur à l'école normale de Cahors, est nommé professeur à l'école normale d'Albi.

M. Fontenaille, professeur à l'école normale de Tulle, est nommé professeur à l'école normale de Cahors.

— M. Carbonnel, instituteur adjoint titulaire à Cahors (rue du Lycée), pourvu du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, est nommé instituteur titulaire à Vers, en remplacement de M. Menange, appelé à Bagnac.

**Comité contre le phylloxera**

Le comité central d'études et de vigilance contre le phylloxera se réunira le samedi 14 octobre courant, à 2 heures du soir, à l'hôtel de la préfecture.

Ordre du jour :

1° Etablissement du budget de l'exercice 1894.  
2° Vente des plants américains : Fixation des prix.

**Le nouveau chef du 17<sup>e</sup> corps**

Le général Fabre, commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée, a visité, samedi matin, à 8 heures, les magasins des subsistances militaires à Toulouse. Le général Fabre était accompagné de son fils, son officier d'ordonnance.

Il s'est montré très satisfait de son inspection.

**Pour la frontière italienne**

Lundi matin sont partis de Cahors, 48 soldats du 7<sup>e</sup> de ligne, désignés pour aller renforcer les bataillons de chasseurs alpins, dégarnis par le départ de la classe. Ces soldats se rendent à Nice.

L'envoi de ces hommes à la frontière italienne a été décidé à la suite de la circulaire de M. le Ministre de la guerre, en date du 6 octobre 1893.

Aux termes de cette circulaire, chaque compagnie d'infanterie du 17<sup>e</sup> corps devait fournir 4 hommes désignés par voie de tirage au sort.

Cette opération a été inutile au 7<sup>e</sup>, les volontaires ont largement suffi.

— Alors, cette rivière vous plaît, Gertrude ?

— Si elle me plaît !

— Eh bien, puisque j'ai été assez heureux pour vous faire ce plaisir, veuillez m'en faire un à votre tour.

— Lequel ?

— Mon ami Jean doit dormir, je le sais. Cependant je voudrais bien l'embrasser.

Quand Gertrude se retrouva seule avec son mari.

— Quel ami dévoué ! dit-elle. Sais-tu ce qui m'a le plus attaché à lui. C'est encore moins l'affection qu'il a pour nous que sa profonde tendresse pour Jean.

— Je suis comme toi. Un jour je le surpris serrant Jean dans ses bras et l'embrassant en pleurant, et quand M. Mortimer vit ma surprise, il me dit en essuyant ses larmes : « Ne soyez pas étonné, mon ami, votre fils me rappelle un enfant que j'adorais et que j'ai perdu... » — Dieu que tu es belle !

Pierre poussait cette exclamation en voyant ruisseler la rivière de diamants sur les épaules nues de Gertrude.

— Ce n'est guère naturel pour une fellah, même dans un costume de fête, dit-elle en riant, mais une fellah parisienne... Et puis tu me trouves belle, cela me suffit.

— Qu'as-tu ? ajouta-t-elle après un silence, en voyant une ombre de tristesse sur le front de son mari.

(A suivre).

Faites attention en achetant les Pilules Suisses qu'on ne vous donne que les véritables.



**Adjudication**

Samedi, à 2 heures, a eu lieu, à la mairie de Cahors, en présence de la commission militaire, l'adjudication des fourrages pour le département du Lot, pour une durée de 8 mois, du 1<sup>er</sup> novembre 1893 au 30 juin 1894.

Voici les soumissions qui ont été présentées :

	Foin	Paille	Avoine	Orge
Henras..	16 f. 00	10 f. 00	25 f. 00	19 f. 50
Nouyrit.	17 f. 50	13 f. 50	25 f. 30	20 f. 50
Boursac.	18 f. 50	11 f. 50	25 f. 50	19 f. 50

Le tout par 100 kilos.

M. Henras ayant consenti le plus fort rabais, a été déclaré adjudicataire.

**Championnat du Lot**

Le mauvais temps de dimanche matin a empêché cette course. L'épreuve des 50 kilomètres sur route est renvoyée irrévocablement à dimanche prochain, 15 octobre.

**Nominations ecclésiastiques**

Par décision de Monseigneur l'Évêque : M. l'abbé Lapétitie, curé de Dégagnac, est transféré à Creyssa.

M. l'abbé Martel, curé de Calamane, est transféré à Dégagnac.

M. l'abbé Granié, ancien curé de Lentilhac (Figeac), est nommé à Calamane.

M. l'abbé Bourthoumieux, curé de Parnac, est transféré à Fages.

M. l'abbé Cros, vicaire de Prayssac, est nommé curé de Parnac.

M. l'abbé Ausset, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire de Prayssac.

**Inondations**

Les pluies torrentielles de la semaine dernière ont grossi les divers cours d'eau du département. Hier matin, à Cahors, le Lot inondait les terres et les jardins riverains. Aujourd'hui la rivière est complètement rentrée dans son lit.

A Figeac, les eaux du Célé sont montées à 2 mètres au-dessus de l'étiage.

Le quai des Tours commençait à être inondé.

**Accident**

Samedi matin, vers 8 heures, la jeune Jeanne Mention, âgée de 3 ans, se rendant à l'école, est tombée si malheureusement qu'elle s'est fracturé un bras.

**Les champignons**

Hier matin, la police a encore détruit une énorme quantité de champignons, reconnus impropres à la consommation.

**Contraventions**

La police a dressé des procès-verbaux contre les femmes C. P. et C. M. pour tapage injurieux sur la voie publique et violences légères.

**Noyé**

Hier, vers 5 heures du soir, le sieur Miquel Joseph, demeurant à Cahors, est tombé dans le Lot en attrapant des troncs d'arbre à côté du moulin St-James.

Le malheureux a été entraîné par le courant et n'a pas tardé à disparaître. Tous les efforts pour le sauver ont été inutiles.

Son corps n'a été retrouvé que ce matin.

Miquel était âgé de 67 ans et père de 3 enfants.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Le journal *l'Alliance républicaine*, dans le n° de dimanche 1<sup>er</sup> et lundi 2 octobre courant, reproduit le procès-verbal de la séance tenue par le Conseil d'arrondissement de Cahors le 25 septembre dernier, — et nous en relevons le passage suivant :

« 5<sup>e</sup> Commune de Labastide-Marnhac, — Chemins vicinaux ordinaires n° 9 et 11.

« M. Costes donne communication à l'assemblée d'un mémoire signé Bonnet, Henras et Massip, adressé au Conseil d'arrondissement au sujet des chemins vicinaux n° 9 et 11 de la commune de Labastide-Marnhac tendant à appeler les préférences du Conseil sur le chemin vicinal n° 9 au préjudice du chemin vicinal n° 11. »

« Le Conseil, après la lecture de cette pièce, a décidé qu'il y avait lieu de s'abstenir et qu'il n'y avait rien à modifier pour les vœux précédemment émis au Conseil d'arrondissement en faveur du chemin n° 11. »

— Cette dernière phrase renferme une contradiction et une inexactitude :

1<sup>o</sup> Une contradiction, car les derniers mots impliquent une préférence en faveur du chemin n° 11 ; or ce serait là une singulière façon de s'abstenir.

2<sup>o</sup> Une inexactitude, car nous tenons de la bouche même du plus grand nombre des Conseillers présents à cette séance, que la majorité a entendu formellement s'abstenir. C'est-à-dire passer outre à la question, sans indiquer en aucune façon qu'elle préférât l'un des deux chemins à l'autre.

Le procès-verbal tel qu'il est publié dénature donc la décision du Conseil.

Nous vous serions très reconnaissants Monsieur

le directeur, de vouloir bien insérer la présente lettre dans un de vos prochains numéros, — et nous vous prions d'agréer, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre parfaite considération.

HENRAS. — BONNET.

Labastide-Marnhac, le 8 octobre 1893.

**Un drame**

On écrit de Lavit-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) :

Un drame passionnel vient de jeter l'émoi dans notre population, d'ordinaire si tranquille et si paisible. Un limonadier de notre ville, M. Edouard Bouquié, âgé de vingt-huit ans a été affreusement vitriolé par son ancienne maîtresse, et l'auteur de cet acte sauvage s'est empoisonné ensuite.

Voici ce qu'on raconte :

M. Edouard Bouquié avait longtemps cohabité avec M<sup>me</sup> Elisa P..., épouse divorcée, âgée de trente-deux ans, originaire de Cahors.

Il y a quelque temps, il y eut rupture et la dame alla à Castelsarrasin. Mais la jalousie la minait, et l'autre nuit, elle se fit porter à Lavit, et pénétra dans la maison Bouquié.

Lorsque celui-ci fut au lit et endormi elle entra dans la chambre et répandit sur son amant une grande quantité de vitriol. La victime, horriblement brûlée, fit un bond et hurla : à l'assassin. Pendant ce temps la femme absorba du laudanum ou du vitriol.

Les voisins accourus, on mit M. Bouquié sous la pompe et on porta les premiers soins à Elisa.

Les deux malheureux sont dans un état déplorable.

Le cafetier est absolument brûlé et défiguré ; la femme commence à reprendre connaissance.

La justice recherche l'individu qui avait apporté à Lavit la femme P.

**Catus**

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Catus, contre deux jeunes gens de cette localité, les nommés M....., et A....., pour tapage et scandale sur la voie publique.

**Carluçet**

Par décret en date du 23 septembre 1893, M. Pezet (Sulpice-Benjamin), a été nommé notaire à Carluçet, en remplacement de son père, décédé.

**Le vol de Périgueux**

Périgueux, 8 octobre.

Ce matin, à quatre heures et demie, le convoyeur Migret, au service de M. Thomas, entrepreneur, partait de l'hôtel des postes et télégraphes, emportant les dépêches et les colis.

Arrivé à la gare d'Orléans, il constata que la porte de sa voiture était ouverte, et la disparition d'un sac ; ce sac est celui qui, venant cacheté de Bordeaux le soir, est conduit à l'Hôtel des Postes pour y passer la nuit, et ramené le lendemain à la gare pour partir par le premier train du matin dans la direction de Paris ; il contenait des valeurs pour une somme très importante et semble avoir été choisi à dessein par le voleur.

Le sac en question a été retrouvé, une heure plus tard, par un pêcheur à la ligne, flottant sur la rivière et ne contenant plus que des journaux et des fragments de lettres brûlées.

Une enquête est commencée.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 10 octobre 1893

**Si J'étais Roi**

Opéra comique en 4 actes, musique d'Adam,

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Fêtes Franco-Russes**

A TOULON

Octobre 1893

A l'occasion des Fêtes Franco-Russes qui vont avoir lieu à TOULON, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de Lyon, fera délivrer à toutes les gares de son réseau des Billets directs **Aller et Retour** de toutes classes pour Toulon, comportant une réduction de **30 %** sur le prix ordinaire des places.

Les Billets dont il s'agit seront émis du **11 au 28 Octobre** inclus et seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Toulon le **29 Octobre** ; ils pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des Voyageurs à plein Tarif de la classe du billet délivré.

**A PARIS**

A l'occasion des **Fêtes Franco-Russes** qui vont avoir lieu à Paris, la Compagnie d'Orléans fera délivrer à toutes les gares et stations de son réseau, des Billets **Aller et Retour** de toutes classes, à prix réduits, pour Paris.

Ces Billets seront émis du **15 au 24 Octobre** inclus et seront valables pour le Retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le **26 Octobre**.

Les prix de ces Billets, au départ des gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Paris, seront ceux du Tarif général, réduits de **30 %**. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, ces prix seront ceux des Billets Aller et Retour ordinaires, avec maximum de perception des prix du Tarif général pour 75 kilomètres, réduits de **30 %**.

Les Billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour les parcours à effectuer, des Voyageurs à plein Tarif de la classe du Billet délivré.

\*\*\*

**Train de plaisir pour Paris**

A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS

A l'occasion des fêtes qui doivent avoir lieu à Paris pendant le séjour des officiers d'Escadre russe, la Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits permettant de passer 4 jours à Paris.

Ce train partira le 18 octobre pour arriver à Paris dans la matinée du lendemain 19. Au retour, le départ de Paris s'effectuera le 23 octobre. Il prendra les voyageurs en provenance des points et aux prix ci-après :

Prix des places aller et retour, (Timbre quit-tance de 0,10 non compris).

De Toulouse, Albi, Montauban, Cahors, Rodez, Décazeville, Capdenac et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2<sup>e</sup> classe 37 fr., 3<sup>e</sup> classe 25 fr.

De Figeac, Turenne, Espère, Noailles, Martel, Le Pigeon et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2<sup>e</sup> classe, 33 fr., 3<sup>e</sup> classe 23 fr.

De Tulle, Larche, Brive, La Meyze, Solignac, le Vigan et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2<sup>e</sup> classe 28 fr., 3<sup>e</sup> classe 19 fr.

Des affiches spéciales dans les localités et les gares intéressées indiquent les horaires de ce train de plaisir.

L'émission des billets cessera le 17 octobre à 6 heures du soir.

\*\*\*

Le service d'hiver qui sera mis en vigueur sur le réseau de la Compagnie d'Orléans, le 15 octobre prochain, comporte les améliorations suivantes :

Le train périodique qui n'a lieu entre Figeac et Capdenac que les jours de foire à Figeac, sera rendu journalier. Il partira de Figeac, comme maintenant à 4 heures 45 du soir et correspondra à Capdenac avec le train se dirigeant sur Cahors.

Un autre train faisant suite au train partant de Cahors à 1 heure 29 du soir et qui arrive à Capdenac à 3 heures 44 du soir, sera créé entre Capdenac et Figeac.

Il partira de Capdenac à 4 heures 3 du soir et arrivera à Figeac à 4 heures 23 du soir.

Un arrêt desservi par les trains légers sera créé, à titre d'essai, au passage à niveau numéro 87, situé entre la gare de Capdenac et la station de St-Martin-de-Rouillac, sur la section de Capdenac à Rodez.

**AGRICULTURE**

**La vente des vins**

Il est indéniable que les propriétaires rencontrent parfois de la difficulté à vendre leurs vins, et chacun convient que le prix de ces vins, obtenus à l'aide de si coûteux efforts, viendra sans cesse à baisser.

Pourquoi cela ?

Est-ce que la production du vin est exagérée ? Non. Car dans la période si prospère de 1858 à 1875, la moyenne a atteint 56,000,000 d'hectolitres, alors qu'aujourd'hui la production (France et Algérie), n'est que de 31,435,000 hectolitres.

On ne peut davantage accuser l'importation étrangère, ou la fabrication des vins artificiels. Car tout cela ne porte le total des vins disponibles qu'à 41,066,000 hectolitres.

Si nous vendons difficilement, en 1893, 41 millions d'hectolitres disponibles, alors qu'en 1872, on écoulait facilement 56 millions d'hectolitres, c'est, à n'en pas douter, que la consommation du vin a diminué.

Cela est certain, on boit moins de vin de nos jours, je ne dis pas aux repas, mais entre les repas, qu'on ne le faisait autrefois.

Est-ce qu'on boit moins ? Pas du tout, mais on boit autre chose. Et quoi ? — De l'alcool. L'alcool a détrôné le vin !

Comment cela s'est-il fait ? Pendant la terrible période des ravages phylloxériques, les consommateurs ont remplacé par de l'alcool à bon marché, le vin devenu cher et rare.

Le marchand de vins est devenu un débitant d'alcool. Pour vous en convaincre, regardez !

Aujourd'hui, le pli est pris. Oui ! à cette délicate, saine et réconfortable boisson, qui, si parfois elle grisait, communiquait une ivresse gaie et sans lendemain désagréable, s'est substituée la série infâme de ces produits affublés de noms étranges, et qui ont tous pour base cet infernal alcool de grains ou de pommes de terre qui mine les tempéraments les plus forts, ruine les santés, abêtit les intelligences, et dont l'ivresse conseille les crimes.

Eh bien ! ce liquide maudit, ennemi de l'hygiène et de l'ordre publics, adversaire impitoyable des intérêts des vignerons, il faut qu'il rende à notre cher et joyeux vin de France la place qu'il lui a volée !

Guerra à l'alcool ! Qu'on en restreigne la consommation, et qu'on fasse l'impossible pour étendre celle du vin !

Qu'on dégrève le vin et qu'on écrase l'alcool d'impôts énormes ! Que la saine liqueur abonde sur les plus pauvres tables, où elle apportera la force et l'entrain ! Que l'abominable liquide ne puisse plus empoisonner le peuple français.

Oui ! des droits sur l'alcool ! Le vin circulant en franchise ! Voilà ce que doivent les Chambres au peuple.

**Le concours général agricole de Paris**

Le programme du concours général agricole de Paris pour 1894, qui vient d'être publié, contient d'importantes modifications et la création d'un concours spécial pour les vins, cidres et poirés. En voici les parties les plus intéressantes :

Pour les animaux gras, les catégories sont augmentées. Pour les animaux reproducteurs, il y a augmentation du nombre et de l'importance du prix dans beaucoup de catégories de l'espèce bovine.

La division de l'espèce ovine est développée par suite de la création de plusieurs catégories spéciales, notamment pour diverses variétés de races : mérinos, lauragaises, causes du Lot. Le nombre des grands-prix, pour l'espèce ovine est porté de quatre à six.

Les prix prévus pour le concours des volailles vivantes et mortes sont notablement augmentés ; il en est de même pour le concours des fromages et des beurres. Dans ce concours, une importante modification à signaler est celle de la création d'une classe spéciale pour le beurre provenant de la Charente et de la Vendée.

Le concours de vins, cidres et poirés, comprendra les produits de la récolte de 1893 provenant de la France, de l'Algérie et de la Tunisie. Des diplômes, des médailles d'or, d'argent et de bronze seront mis à la disposition du jury. Les producteurs, seuls, seront admis à concourir. Les vins, cidres et poirés seront répartis par département.

Dans chaque département, le classement des déclarations sera fait par une commission nommée par le préfet, assisté du professeur départemental d'agriculture. A cet effet, les exposants devront adresser à leur préfecture, le 1<sup>er</sup> décembre 1893, au plus tard, une déclaration indiquant l'étendue cultivée en vignes, pommiers ou poiriers, le produit de la récolte de l'année, les proportions de divers cépages ou variété de fruits qui entrent dans la composition des moûts, le degré alcoolique, le prix de vente et les détails particuliers propres à faire connaître les produits ou à faciliter le classement. Les échantillons se composeront de deux bouteilles au moins, mais les exposants pourront en présenter une plus grande quantité en vue de la dégustation par le public. Les exposants pourront présenter également des échantillons de vins de récoltes antérieures à celle de 1893, mais ceux-ci ne seront pas susceptibles de recevoir une récompense.

Les associations agricoles pourront présenter des expositions collectives.

Les personnes habituellement constipées, qui ont des maux de tête, des étourdissements et des vertiges, se guériront rapidement en prenant chaque jour une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

**BULLETIN FINANCIER**

La politique et le mauvais état des finances de certains Etats Européens font que l'hésitation continue toujours à régner sur notre place, et si la faiblesse ne persiste pas au début de la séance, un développement de peu d'importance semble vouloir s'affirmer.

Le 3 0/0 perpétuel se négocie à 98.30 à terme, et 98.20 au comptant. L'amortissable fait 98.10.

Le 4 1/2 0/0 se maintient toujours à 104.95 à terme et à 104.70 au comptant. L'Italien s'inscrit à 83.57, tandis que samedi en clôture il était à 83.05. Le plus grand calme règne sur les fonds ottomans. Le 3 0/0 portugais passe de 21 1/4 à 21 15/16.

Parmi les fonds russes, l'Orient est toujours à 67.80 et le Consolidé à 98.05. Nos chemins de fer seuls sont un peu animés sur le marché. Le marché des sociétés de crédit est insignifiant, le Crédit Foncier est à 972.50, et le Crédit Lyonnais à 753.75, comme samedi.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons repré sentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un *Supplément littéraire*, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in 4<sup>o</sup>, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

**PAS DE BON POTAGE SANS Tapioca Rils**

Exiger la Marque de Fabrique L'AS DE TRÈFLE à QUATRE FEUILLES  
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.  
Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.

**Enclume de Famille**  
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Velocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets, *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints  
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1<sup>er</sup> Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	DIRECT 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	9 <sup>h</sup> mat	7 <sup>h</sup> 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 20 <sup>mat</sup>	5 7	midi 32	7 <sup>h</sup> 5 soir
	départ. 6 50	6 40 <sup>mat</sup>	5 14	1 10 <sup>soir</sup>	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 11
	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 22	8 21
	départ. 8 2	—	—	2 35	8 34
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 45	8 44
Nozac.....	8 25	—	—	3 »	8 58
GOURDON.....	8 39	8 »	6 28	3 10	9 8
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 22	9 20
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 33	9 31
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 45	9 43
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 54	9 52
Espère.....	9 32	—	—	4 5	10 3 soir
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 20	7 42 <sup>soir</sup>
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 31	7 45 <sup>soir</sup>
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 47	8 9
Cieurac.....	10 22	—	—	4 56	8 45
Lalbenque.....	10 29	—	—	5 31	9 28
Caussade.....	11 2	9 31	7 54	6 11	—
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 25	—
	départ. 11 h. 49 midi 2	10 23	8 26	7 55 <sup>soir</sup>	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h. 32 <sup>mat</sup>	11 10s.	9 14 <sup>mat</sup>	—	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 25 <sup>mat</sup>	—	5 <sup>h</sup> 50 <sup>soir</sup>	—	9 <sup>h</sup> 25 <sup>mat</sup>	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15 <sup>mat</sup>
	départ. 3 24	4 15 <sup>mat</sup>	7 30	—	10 50	7 30 <sup>mat</sup>
Caussade.....	3 49	4 56 <sup>mat</sup>	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Cieurac.....	—	5 46	—	—	midi 21	9 2
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	midi 33	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	midi 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 20 <sup>mat</sup>	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 42	7 23	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37s.	10 53	9 17 <sup>mat</sup>	—	midi 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée. 4 37 <sup>mat</sup>	—	10 21 <sup>mat</sup>	—	—	11 38 <sup>mat</sup>

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 h 40 <sup>mat</sup>	12 h 50 <sup>mat</sup>	6 h 13 <sup>mat</sup>
Mercuès.....	6 54 <sup>mat</sup>	1 4 <sup>mat</sup>	6 27 <sup>mat</sup>
Arrêt Douelle	6 58 <sup>mat</sup>	—	6 31 <sup>mat</sup>
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzoch.....	7 11	1 22	6 45
Gastelfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arrêt Prayzac	7 27	—	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX.....	3 51 <sup>mat</sup>	8 11 <sup>mat</sup>	4 45
PARIS. — Ar.	11 36 <sup>mat</sup>	4 27	10 21 <sup>mat</sup>

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 h 50s.	11 h 10 <sup>mat</sup>	7 h 38 <sup>mat</sup>
BORDEAUX.....	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29 <sup>mat</sup>	3 30	9 10 <sup>mat</sup>
Fumel.....	8 53 <sup>mat</sup>	3 57	9 16
Soturac-Touzac	8 45 <sup>mat</sup>	3 49	9 26
Duravel.....	8 52 <sup>mat</sup>	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 55 <sup>mat</sup>	4 7	9 40
Arrêt Prayzac	9 6	—	9 47
Gastelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzoch.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 16	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 h 45 <sup>mat</sup>	1 h 29 <sup>mat</sup>	5 h 23 <sup>mat</sup>
Cabessut, halte	7 54 <sup>mat</sup>	1 38 <sup>mat</sup>	5 32 <sup>mat</sup>
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, halte.	8 55	2 44	6 31
Cahors.....	9 8	2 57	6 44
Montrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Touzac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadoleine.....	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	Omnibus.	[Omnibus]
CAPDENAC. D.	7 47 <sup>mat</sup>	11 h 10 <sup>mat</sup>	5 h 23 <sup>mat</sup>
Lamadoleine.....	7 55 <sup>mat</sup>	11 22	5 35 <sup>mat</sup>
Touzac.....	8 10	11 34	5 46
Montrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Cahors.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 8	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

**VELOUTINE** Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE  
Seule récompensée à l'Exposition Universelle  
**CH. FAY**, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS  
et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

**AVIS**  
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison **EDOUX**

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

**RIVIÈRE Elie, Successeur**

A LOUER

UN APPARTEMENT

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été. Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés. M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.